

ÉNERGIE

Gaz de schiste: « pas question » de suivre l'exemple des Etats-Unis

A. l'AFP | France | Publié le 26/01/2011

Il n'est "pas question" pour la France d'exploiter le gaz de schiste avec des "techniques dangereuses pour l'environnement et destructrices" comme c'est le cas aux Etats-Unis, a assuré mercredi 26 janvier 2011 la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet.

De nombreux élus et associations écologistes s'inquiètent de l'impact d'une éventuelle exploitation de ce gaz, pour l'heure au stade de l'exploration en France.

« Les permis d'exploration de gaz de schiste suscitent des inquiétudes et interrogations légitimes et grandissantes », a reconnu la ministre lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

« Un moratoire n'est pas possible, le Code minier ne le permet pas, mais vous pouvez compter sur ma vigilance pour que nous ne voyions pas en France le type de paysage désolé auquel une exploitation sans retenue et sans contrainte environnementale a conduit les Etats-Unis », a lancé la ministre.

« Il n'est pas question d'exploiter le gaz de schiste comme cela se fait dans certains pays et notamment aux USA », a-t-elle déclaré. « Des techniques dangereuses pour l'environnement et destructrices y sont utilisées, et il n'est pas question d'engager la France dans cette voie ».

« Est-il possible d'exploiter le gaz de schiste autrement? », s'est-elle alors interrogée.

A la différence des hydrocarbures conventionnels, ce gaz n'est pas concentré dans une poche rocheuse, mais stocké de manière diffuse dans des schistes argileux qu'il faut fracturer afin d'extraire la substance.

Des millions de mètres cubes d'un mélange aqueux composé d'eau, de sable et de produits chimiques sont alors injectés afin de fendre l'argile.

20% de la production totale de gaz aux Etats-Unis - Selon une étude du cabinet IHS Cera, le gaz de schiste représente 20% de la production totale de gaz aux Etats-Unis, seul pays à l'exploiter massivement dans le monde.

En France, « depuis 2004, 9 permis d'exploration ont été donnés sur les gaz non conventionnel, 3 en mars 2010 », a précisé Mme Kosciusko-Morizet.

Elle a tenu à préciser que s'il était exploité, ce gaz ne viendrait que se « substituer à des importations » de gaz naturel, et souligné que toute ouverture de travaux nécessiterait une enquête publique.

Inquiétude de Jean-Jacques Queyranne – Dans une lettre à la ministre publiée vendredi 21, le président de la région Rhône-Alpes, Jean-Jacques Queyranne (PS), a demandé l'annulation des autorisations de prospection dans la vallée du Rhône, craignant qu'elle ne devienne « un vaste secteur géographique pollué de métaux lourds particulièrement toxiques ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Les Etats-Unis, nouvel exportateur de gaz, bouleversent l'échiquier mondial de l'énergie

Gaz de schiste : révolution énergétique, menace écologique